

SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

Septembre 2023 est le mois de septembre le plus chaud jamais mesuré en France métropolitaine d'après Météo France. En région, de longues périodes sèches se sont succédées entrecoupées de pluies irrégulières pouvant atteindre jusqu'à 60 mm sur une journée. La situation hydrologique apparaît très hétérogène avec une partie Ouest de la région ayant bénéficié de précipitations ponctuelles mais importantes et une partie Est marquée par la sécheresse. Les niveaux des nappes souterraines et les débits des cours d'eau corroborent ces observations. Compte tenu de ces conditions climatiques fragiles, les mesures de restrictions ont été maintenues ce mois-ci et la vigilance reste de mise pour l'ensemble des usages de l'eau.

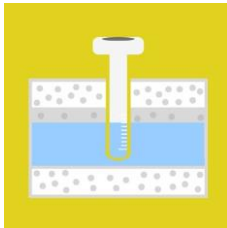
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Cumuls de précipitations excédentaires sur la partie ouest de la région et déficitaires à l'est avec de fortes disparités suivant les secteurs.



NAPPES SOUTERRAINES

53% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne. 8^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.



DÉBITS DES COURS D'EAU

78% des stations présentent un débit inférieur à la moyenne, avec un débit modérément faible dans la majorité des cas. Les déficits sont généralement plus marqués sur le bassin de la Vienne et de la Dordogne.



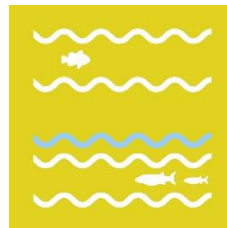
BARRAGES-RÉSERVOIRS

Taux de remplissage global de 39%, en baisse et proche de la moyenne.



ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU

31% des stations de la région sans écoulement fin septembre (contre 39% fin août), 32% avec un écoulement faible, et 37% avec un écoulement visible acceptable. Il s'agit de la 4^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale.



RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU

Le renforcement général des mesures de restriction en août a globalement été maintenu en septembre. Ainsi, tous les départements sont concernés par une ou plusieurs mesures d'interdiction.

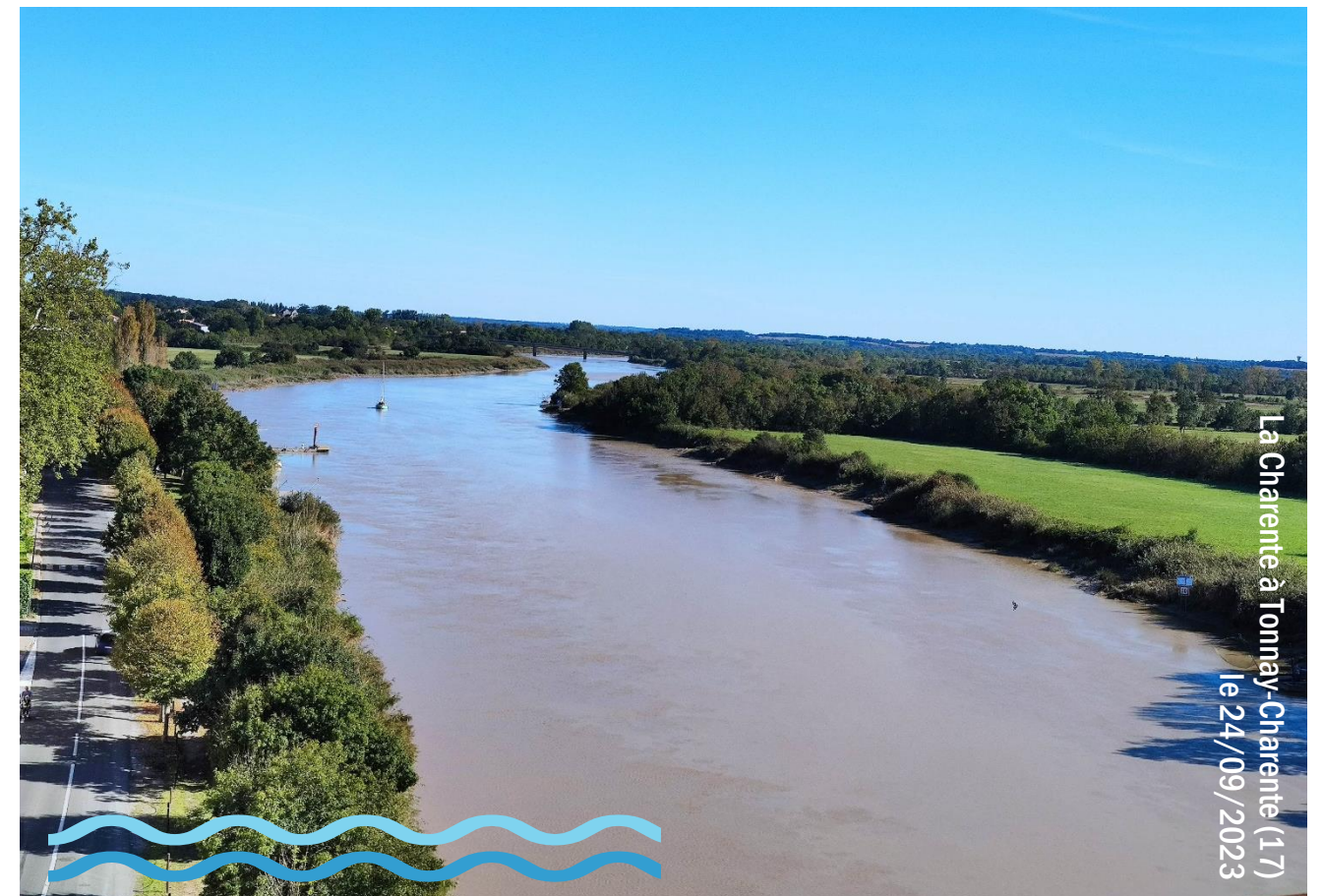


SEPTEMBRE 2023



Bulletin n°6

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.



La Charente à Tonnavy-Charente (17)
le 24/09/2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

ÉTAT DE LA RESSOURCE

SEPTEMBRE 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

⌚ EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>

-  Précipitations généralement supérieures aux normales (excédents de 10 à 100 % localement).
-  3 piézomètres avec un niveau supérieur à la moyenne (1 très haut, 1 haut, 1 modérément haut) et 2 autour de la moyenne. Evolution : 3 en baisse, 2 en hausse.
-  1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

CHARENTE & SEUDRE

⌚ EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>

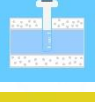
-  Précipitations supérieures à proches des normales sur les 2/3 du bassin (excédents de 10 à 50%) et inférieures sur la partie amont.
-  6 piézomètres avec un niveau modérément bas, 2 bas et 2 très bas ; 2 proches de leur moyenne ; 2 modérément haut. Evolution : 14 en baisse.
-  8 stations avec un débit inférieur à leur moyenne (6 modérément faible, 1 faible et 1 très faible).

FLEUVES CÔTIERS

-  Précipitations supérieures aux normales dans l'ensemble (excédents de 10 à 50%) à proches de la moyenne autour du bassin d'Arcachon.
-  4 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (2 modérément bas et 2 bas) ; 2 proches de la moyenne ; 1 modérément haut et 1 très haut. Evolution : 5 en baisse.
-  1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

⌚ EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>

-  Précipitations généralement supérieures aux normales (excédents de 10 à 100 % localement).
-  1 piézomètre avec un niveau modérément haut. Evolution : en baisse.
-  2 stations avec débit inférieur à leur moyenne (1 modérément faible, 1 faible).

VIENNE

⌚ EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>

-  Précipitations hétérogènes : proches à supérieures aux normales sur l'aval et inférieures sur l'amont.
-  10 piézomètres avec un niveau bas, 5 modérément bas et 1 très bas ; 4 proches ; 4 modérément haut, 2 haut et 1 très haut. Evolution : 20 en baisse et 7 en hausse.
-  9 stations avec débit inférieur à leur moyenne (4 modérément faible, 5 faible).

DORDOGNE

⌚ EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>

-  Précipitations majoritairement inférieures aux normales ; localement les précipitations peuvent être proches des normales à légèrement supérieures.
-  6 piézomètres avec un niveau bas ; 4 modérément bas et 2 très bas ; 4 proches de la moyenne ; 1 modérément haut. Evolution : 17 en baisse.
-  7 stations avec débit inférieur à leur moyenne (4 modérément faible, 3 faible) ; 1 proche de la moyenne.

GARONNE

⌚ EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>

-  Précipitations hétérogènes : supérieures aux normales sur l'aval et inférieures sur l'amont (département du Lot-et-Garonne).
-  5 piézomètres proches de la moyenne ; 8 avec un niveau inférieur à leur moyenne (dont 1 très bas, 3 bas et 4 modérément bas) ; 2 modérément haut ; 1 indéterminé. Evolution : 15 en baisse, 1 indéterminé.
-  9 stations avec débit inférieur à leur moyenne (6 modérément faible, 1 faible et 2 très faible).

ADOUR

⌚ EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>

-  Précipitations supérieures aux normales dans l'ensemble (excédents de 10 à 50%) à proches de la moyenne autour de Mont-de-Marsan et dans le sud du bassin.
-  10 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne modérément bas ; 4 proches de la moyenne ; 5 modérément haut, 2 haut et 4 très haut. Evolution : 9 en baisse, 14 en hausse.
-  6 stations avec un débit inférieur à leur moyenne (5 modérément faible, 1 faible) ; 1 modérément élevé.

Légende - Pictogrammes	Légende - Couleurs
 Précipitations	 Très supérieur à la moyenne / excédent important
 Niveaux des nappes	 Supérieur à la moyenne / excédent
 Débits des cours d'eau	 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
X: nombre de stations de la couleur indiquée	 Conforme à la moyenne
Y: nombre total de stations considérées sur le bassin	 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
	 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
	 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

PLUVIOMÉTRIE

Le mois de septembre est marqué par de **longues périodes sèches** et quelques **épisodes pluvieux parfois très intenses** autour des 1er, 12, 17 et 21 septembre avec plus de 60 mm à Biarritz le 12 par exemple.

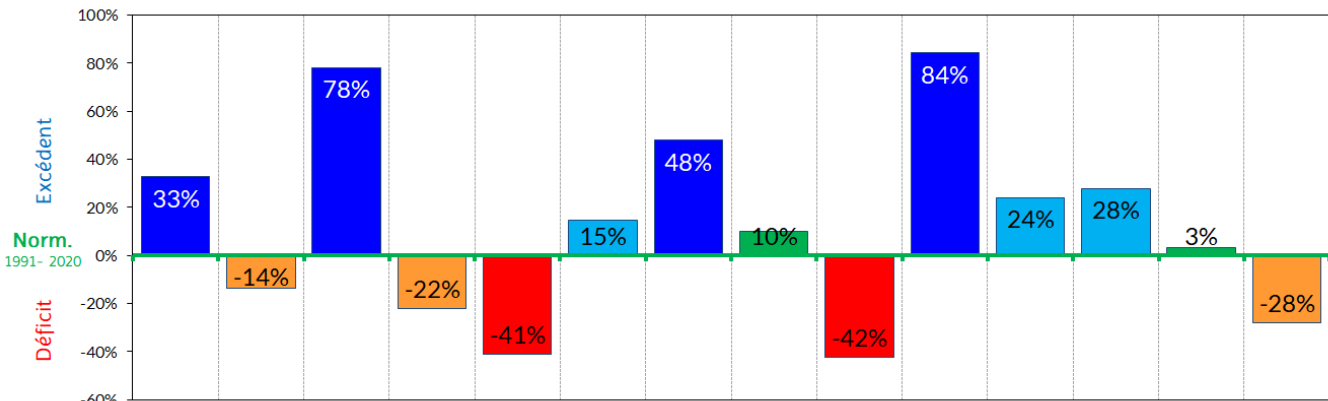
Les pluies tombent majoritairement sur la **moitié Ouest de la région avec des excédents observés de 10 à 50% voire plus de 100% localement à Niort**. A l'inverse le **déficit est marqué dans la Creuse** et sur la partie Est du département de la Dordogne.

Ainsi, les précipitations sont très hétérogènes à la fois dans le temps et à l'échelle du territoire néo-aquitaine, et les températures apparaissent élevées pour un mois de septembre par rapport aux normales.

Rapport à la normale

Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

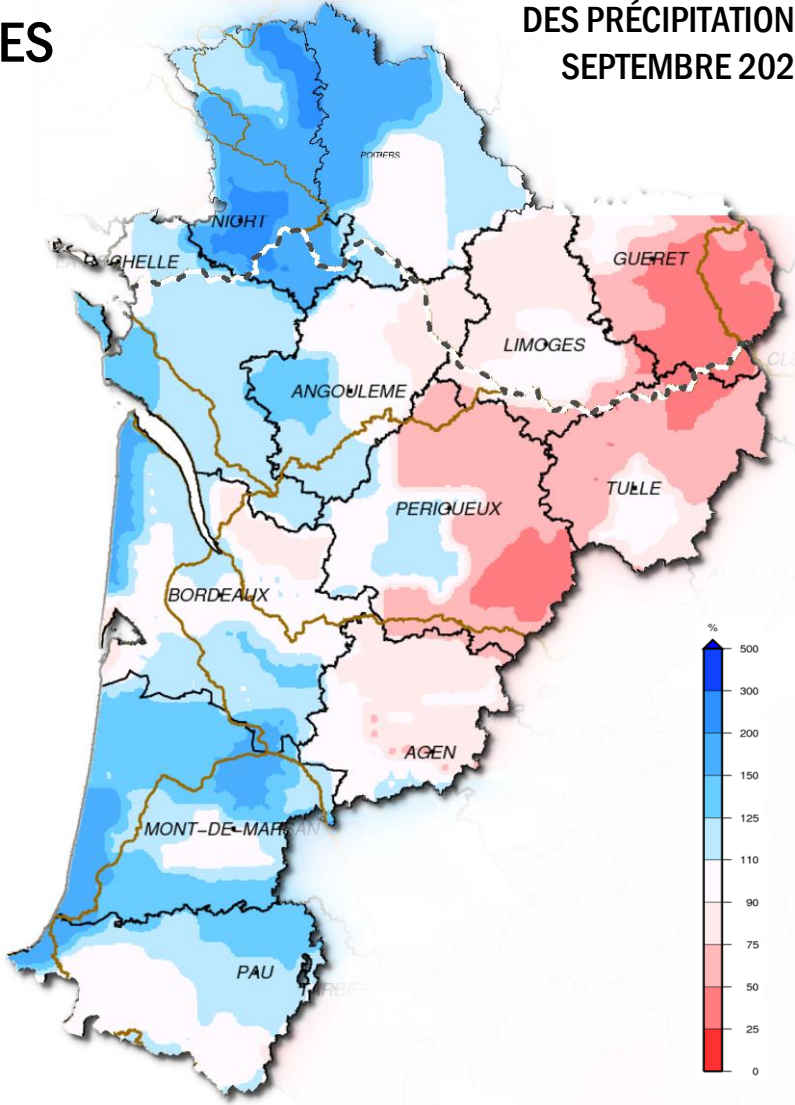
Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations
aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Septembre 2023



Cumuls (mm)	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Bergerac	Bord*	Dax	Mt-de-Marsan	Agen	Biarritz	Pointe De Socoa	Pau	Limoges	Brive
SEPT. 2023	83,4	51,5	109,9	41,2	39,0	93,3	131,6	79,8	35,0	217,8	151,5	98,2	77,4	52,8
Moy. 1991-2020	62,8	59,7	61,7	52,9	66,2	81,2	88,9	72,6	60,6	118,2	122,0	76,8	74,9	73,4

Source : Météo France & Infoclimat.
Traitements : ARB NA

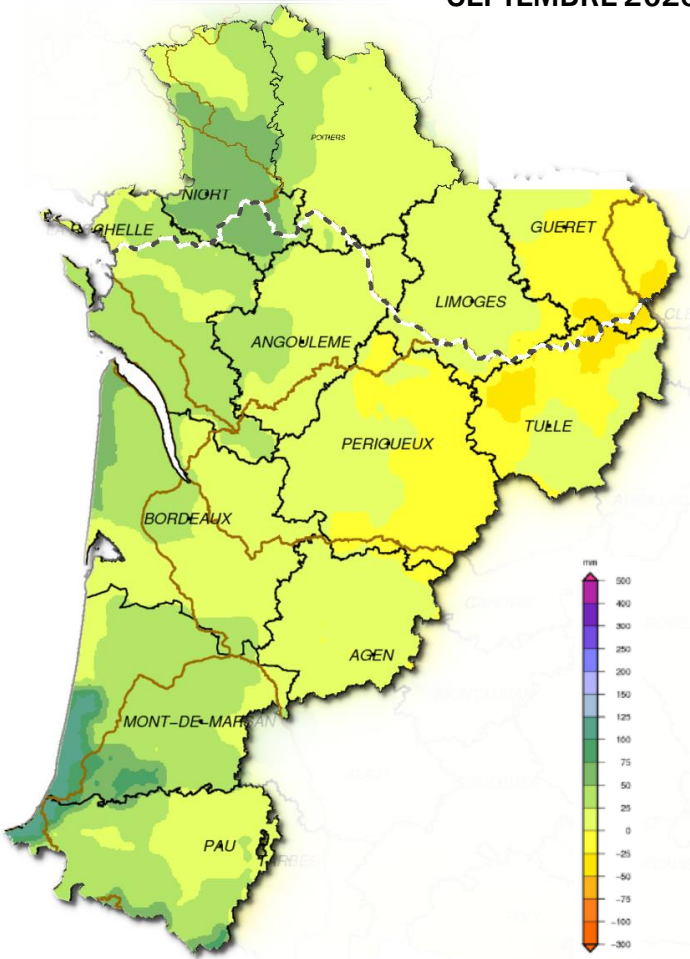
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020 DES PRÉCIPITATIONS SEPTEMBRE 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

De même que le bilan pluviométrique, les **précipitations efficaces apparaissent positives sur l'ouest de la région** avec des valeurs comprises entre 25 et 50 mm, atteignant jusqu'à 75 mm sur les zones les plus exposées. Elles sont en revanche **déficitaires** sur la moitié Est, de 5 à 25 mm, et jusqu'à 50 mm localement en Corrèze et en Creuse.

CUMULS DES PLUIES EFFICACES SEPTEMBRE 2023



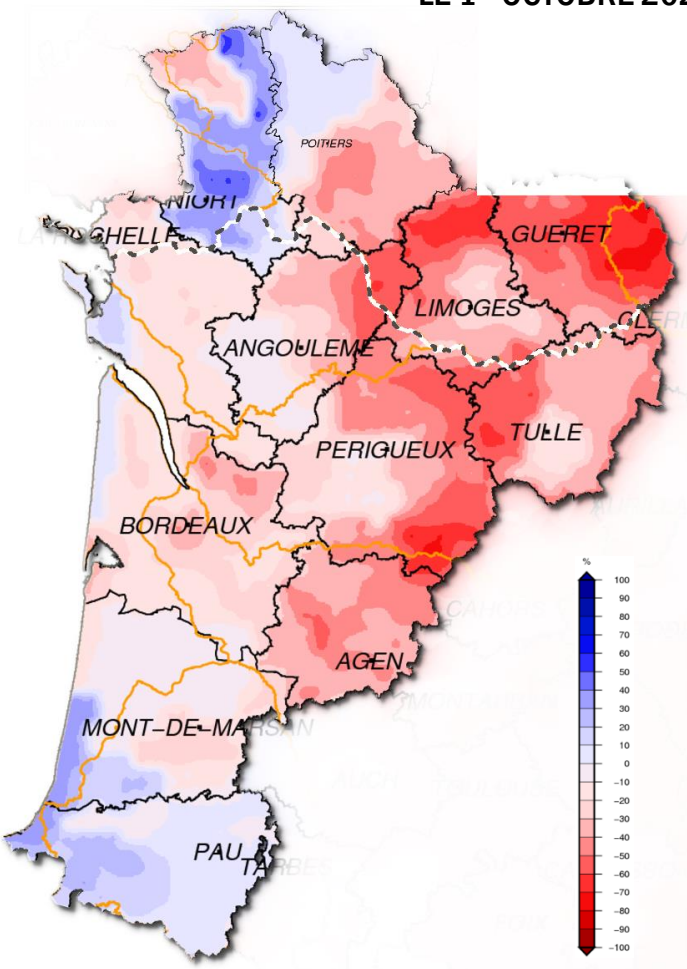
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

L'humidité superficielle des sols apparaît inégale avec des sols qui se sont humidifiés à l'Ouest (en particulier dans les Deux-Sèvres) tandis qu'ils se sont asséchés sur les deux tiers Est et particulièrement sur la partie limousine.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020 DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS LE 1^{er} OCTOBRE 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Météo France - <https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>
Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>
Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

La tendance générale est de nouveau à la baisse par rapport au mois précédent, cela concerne 70% des piézomètres.

La situation globale est proche de celle du mois d'août : 53% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne en septembre, contre environ 56 % en août.

Septembre 2023 se situe au 8^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois de septembre à l'échelle régionale.

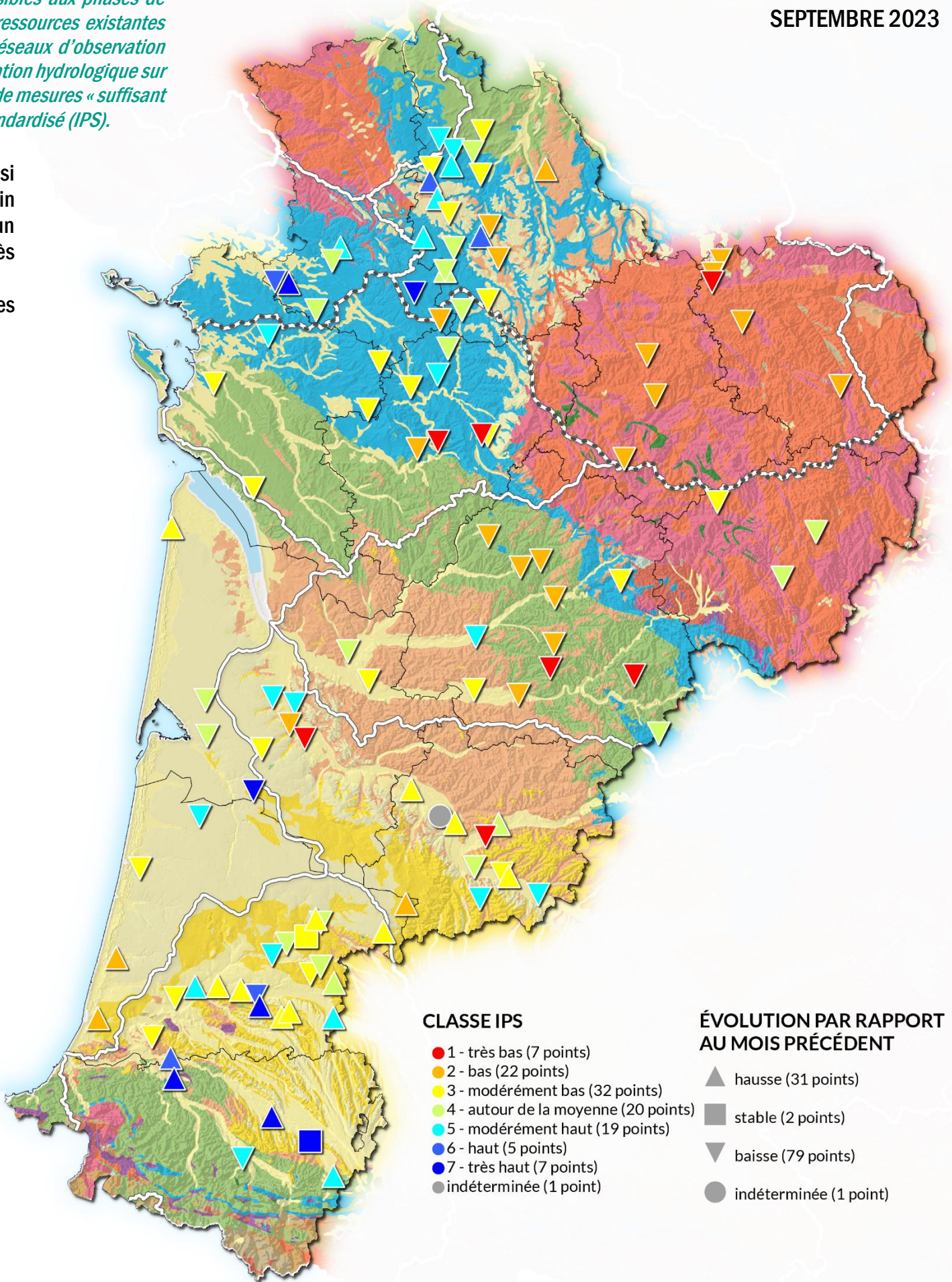
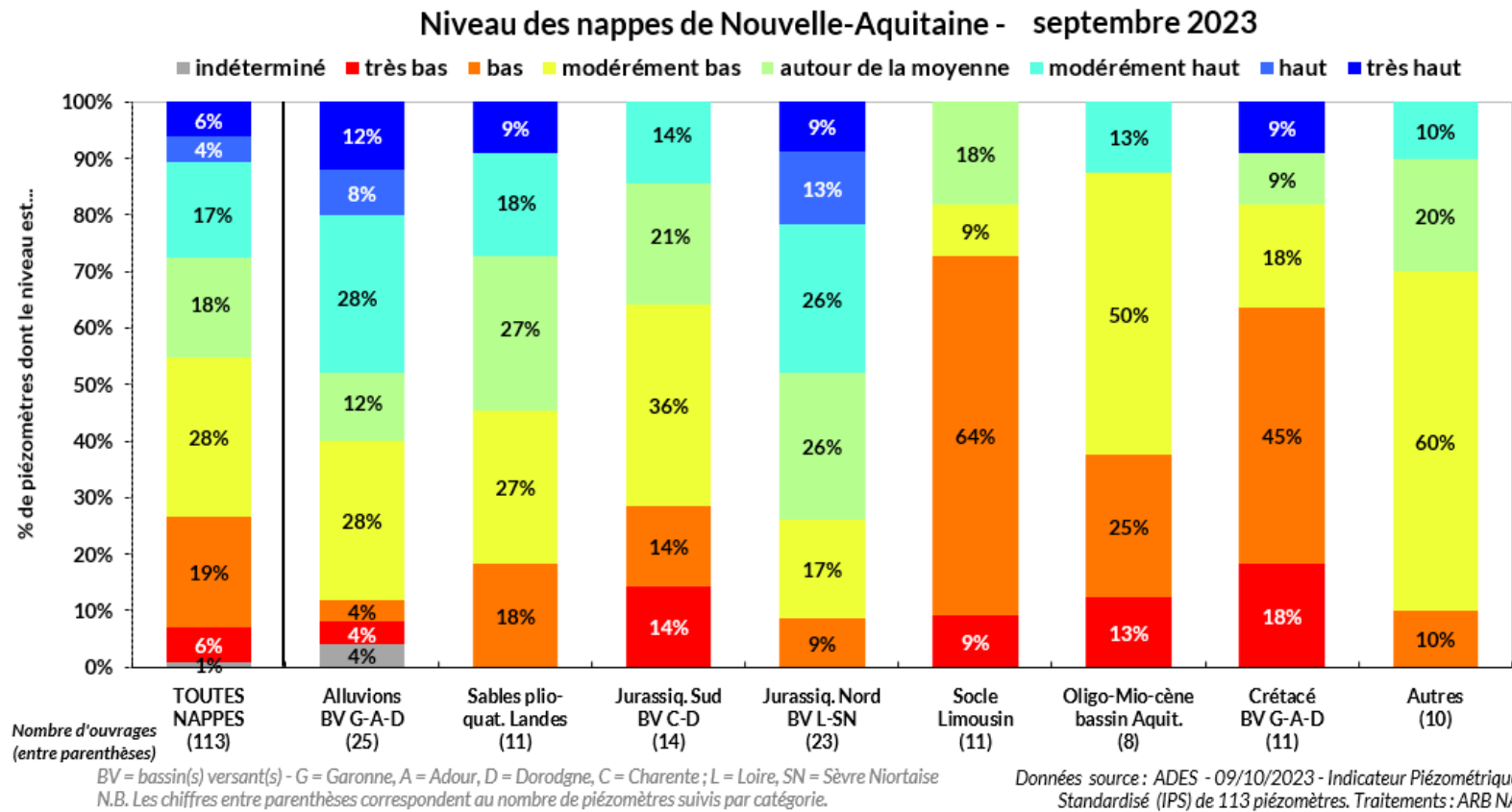
Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

Comme le mois dernier, les nappes de socle du Limousin ainsi que celles du Crétacé et de l'Oligocène-Miocène du bassin aquitain comportent encore davantage de stations avec un niveau inférieur à la moyenne, avec des niveaux parfois très bas pour la période. A l'inverse, la situation apparaît plus favorable pour les nappes du Jurassique Nord.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

SEPTEMBRE 2023



- CLASSE IPS**
- 1 - très bas (7 points)
 - 2 - bas (22 points)
 - 3 - modérément bas (32 points)
 - 4 - autour de la moyenne (20 points)
 - 5 - modérément haut (19 points)
 - 6 - haut (5 points)
 - 7 - très haut (7 points)
 - indéterminée (1 point)
- ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT**
- hausse (31 points)
 - stable (2 points)
 - baisse (79 points)
 - indéterminée (1 point)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>
Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

Sur l'ensemble du territoire régional, 78% des stations suivies présentent un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de septembre (contre 96% fin août et 91% fin juillet), avec un débit modérément faible dans 38% des cas.

L'évolution des débits des cours d'eau en septembre est contrastée en lien avec les épisodes pluvieux intenses observés ponctuellement. Ces derniers ont parfois pu occasionner quelques courts épisodes de crues (1^{er} niveau d'alerte jaune de Vigicrues), relevés début ou fin septembre sur quelques tronçons comme les estuaires de la Charente et de la Gironde, la confluence Garonne-Dordogne ou Adour-Nive, ou encore le Bec du Gave.

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

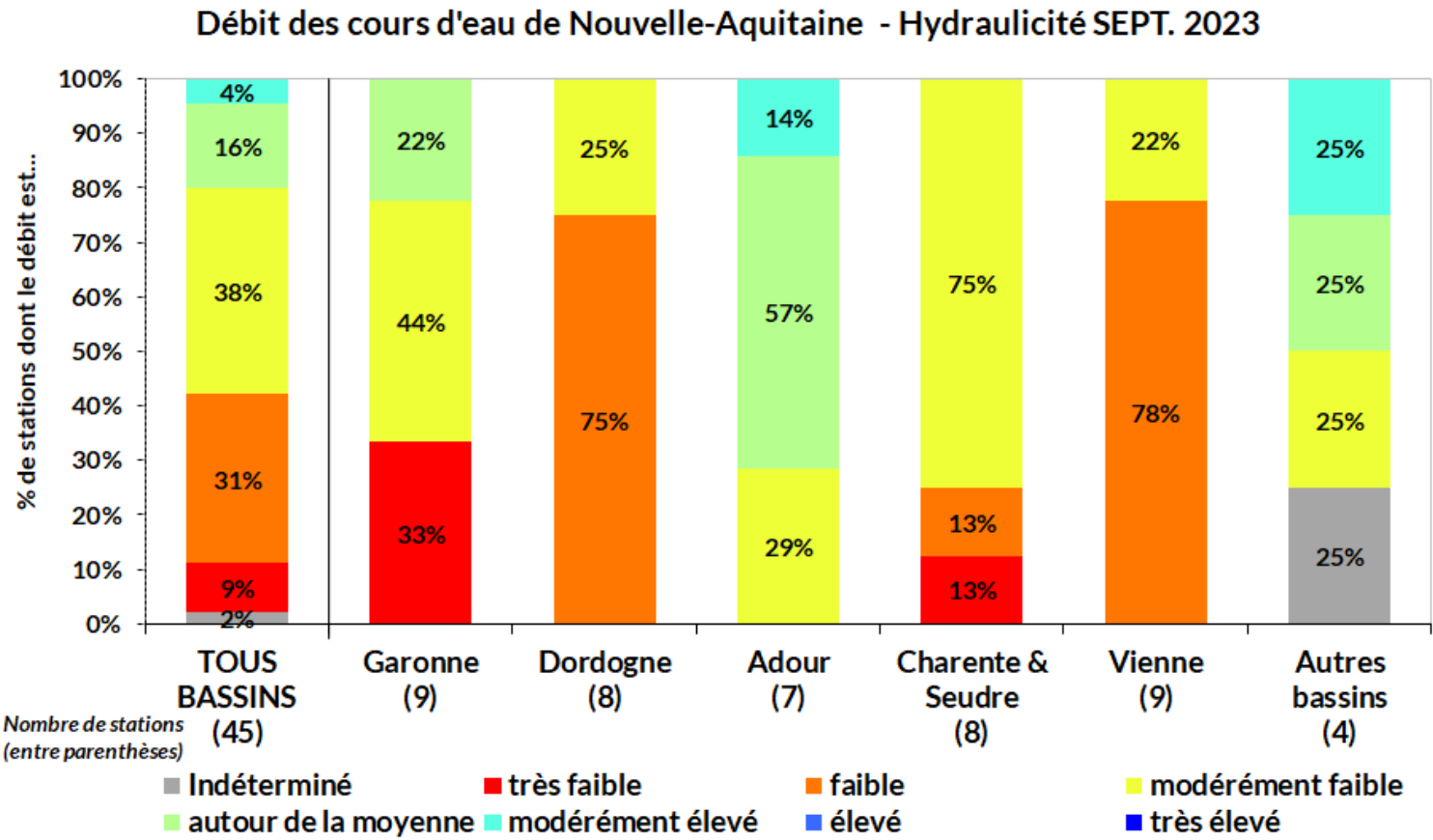
Les bassins de la Vienne et de la Dordogne comportent davantage de stations avec un déficit plus marqué, et de très faibles débits ont été relevés localement sur le bassin de la Garonne, de la Charente et de la Seudre.

Les DCR ont été franchis sur 10 points nodaux ce mois-ci durant 136 jours cumulés toutes stations confondues : 30 jours sur le Né, 29 sur la Lède et la Séoune, 12 sur la Seudre, 11 sur le Tolzac, et plus ponctuellement sur la Dronne (à Coutras), la Charente (à Jarnac), le Clain, la Gartempe et la Boutonne.

DÉBITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

HYDRAULICITÉ

SEPTEMBRE 2023

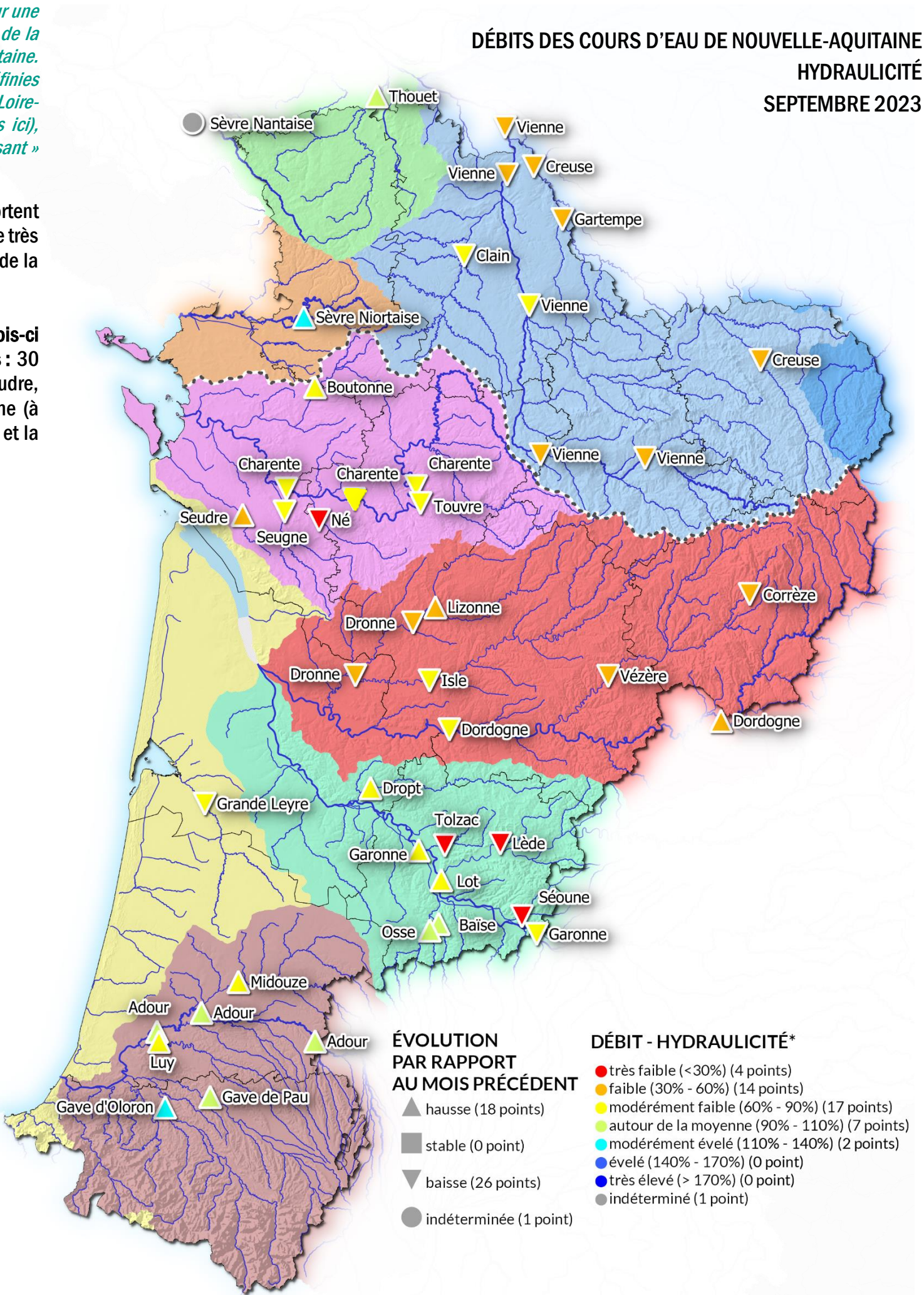


Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et régions limitrophes (services de prévision des crues), CACG / HydroPortail - 03/10/2023. Hydraulicité (rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel) calculée sur 45 stations. Traitements : ARB NA.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des données quantitatives relatives aux eaux de surface
Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les dernières données de débit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine



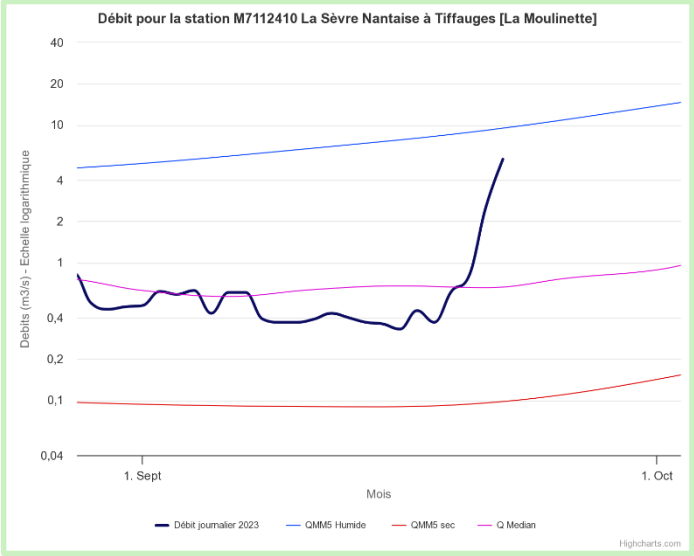
ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT

- ▲ hausse (18 points)
- stable (0 point)
- ▼ baisse (26 points)
- indéterminée (1 point)

DÉBIT - HYDRAULICITÉ*

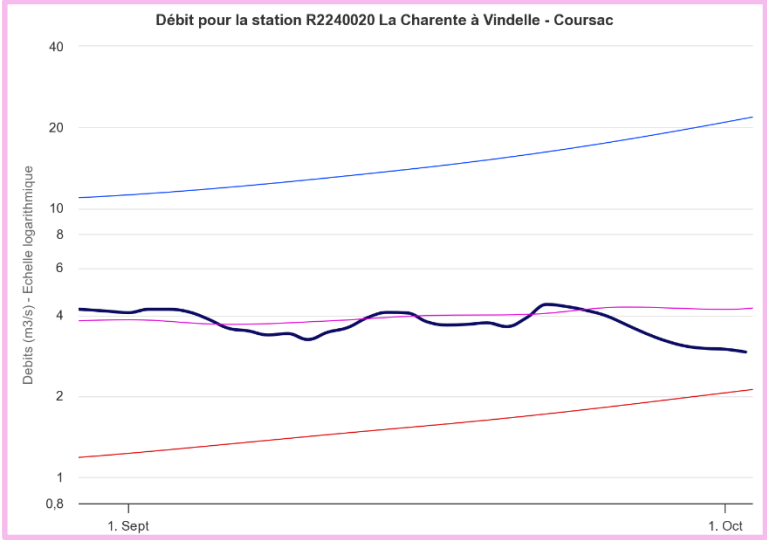
- très faible (<30%) (4 points)
- faible (30% - 60%) (14 points)
- modérément faible (60% - 90%) (17 points)
- autour de la moyenne (90% - 110%) (7 points)
- modérément élevé (110% - 140%) (2 points)
- élevé (140% - 170%) (0 point)
- très élevé (> 170%) (0 point)
- indéterminé (1 point)

THOUET ET SÈVRE NANTAISE



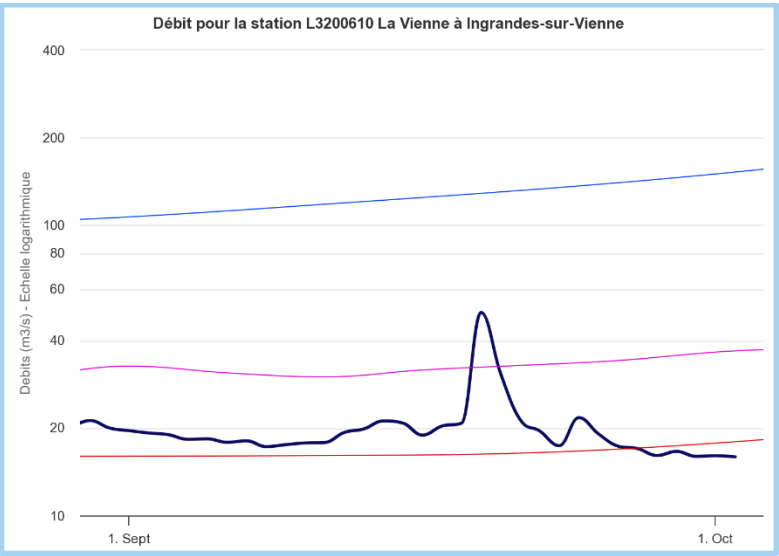
La Sèvre Nantaise à Tiffauges

CHARENTE & SEUDRE



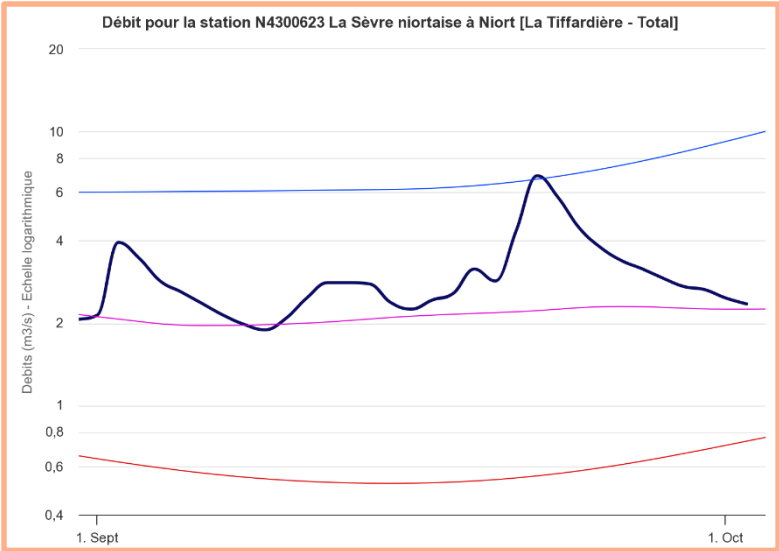
La Charente à Vindelle

VIENNE



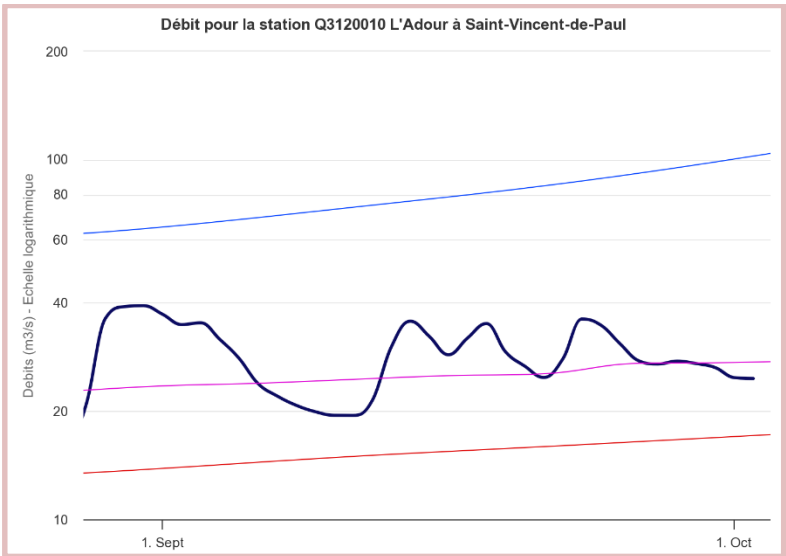
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne

SÈVRE NIORT. & MARAIS POIT.



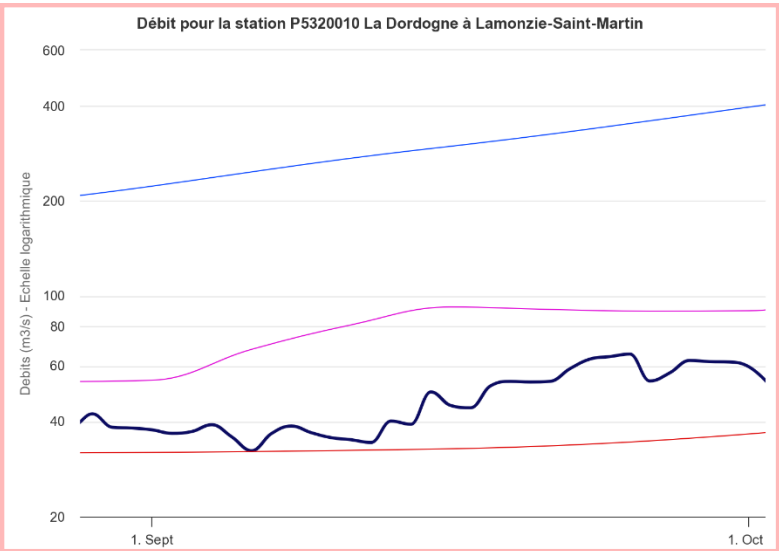
La Sèvre Niortaise à Niort

ADOUR



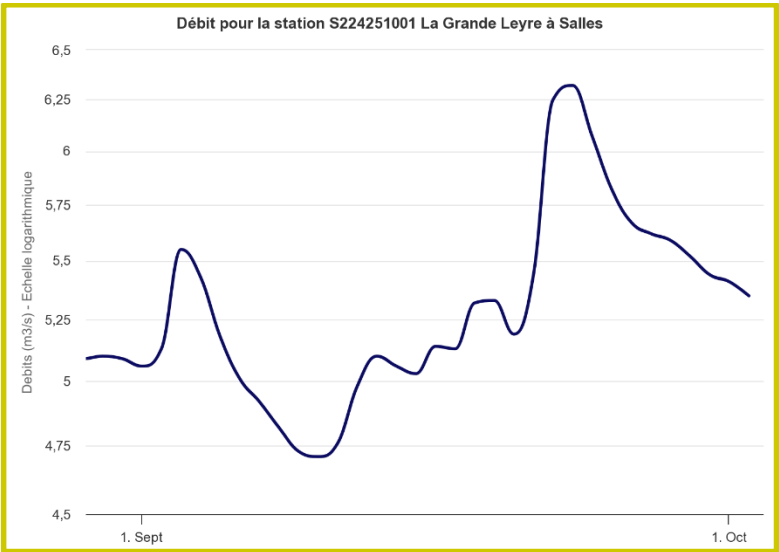
L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul

DORDOGNE



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin

FLEUVES CÔTIERS



La Grande Leyre à Salles



Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

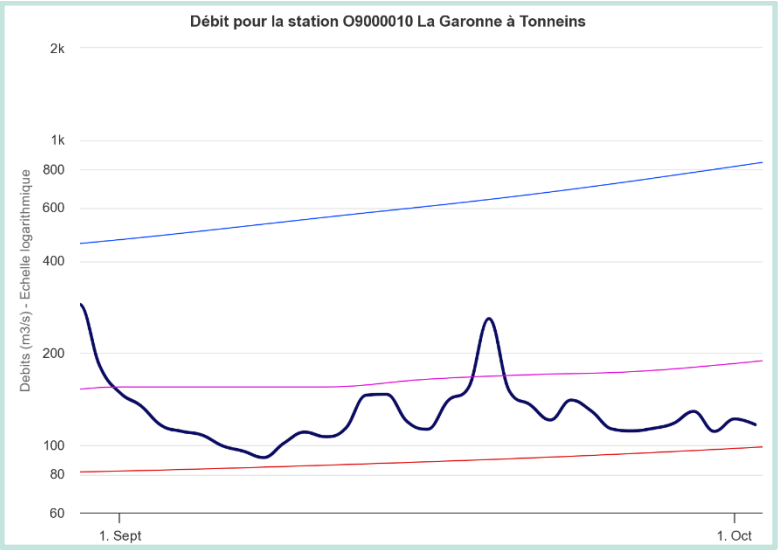
Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'étéage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'étéage, toutes les mesure s possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).

— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)

GARONNE



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Pyrénées-Atl.		Nouv-Aquit.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	6	8%	32	36%	21	38%	34	36%	22	69%	4	11%	17	44%	3	8%	16	46%	32	84%	8	17%	33	73%	228	37%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	27	38%	15	17%	23	41%	26	28%	9	28%	11	31%	16	41%	20	53%	15	43%	5	13%	22	46%	10	22%	199	32%
stations classe 2 "écoulement non visible"	5	7%	15	17%	3	5%	13	14%	1	3%	3	9%	6	15%	2	5%	3	9%	0	0%	7	15%	0	0%	58	9%
stations classe 3 "assec"	33	46%	28	31%	9	16%	21	22%	0	0%	17	49%	0	0%	13	34%	1	3%	1	3%	11	23%	2	4%	136	22%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	32	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	38	100%	48	100%	45	100%	621	100%
Indice ONDE *	5,0		6,1		8,1		7,1		9,8		4,7		9,2		6,3		9,3		9,7		7,0		9,6		7,3	

 **Indice ONDE**
cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

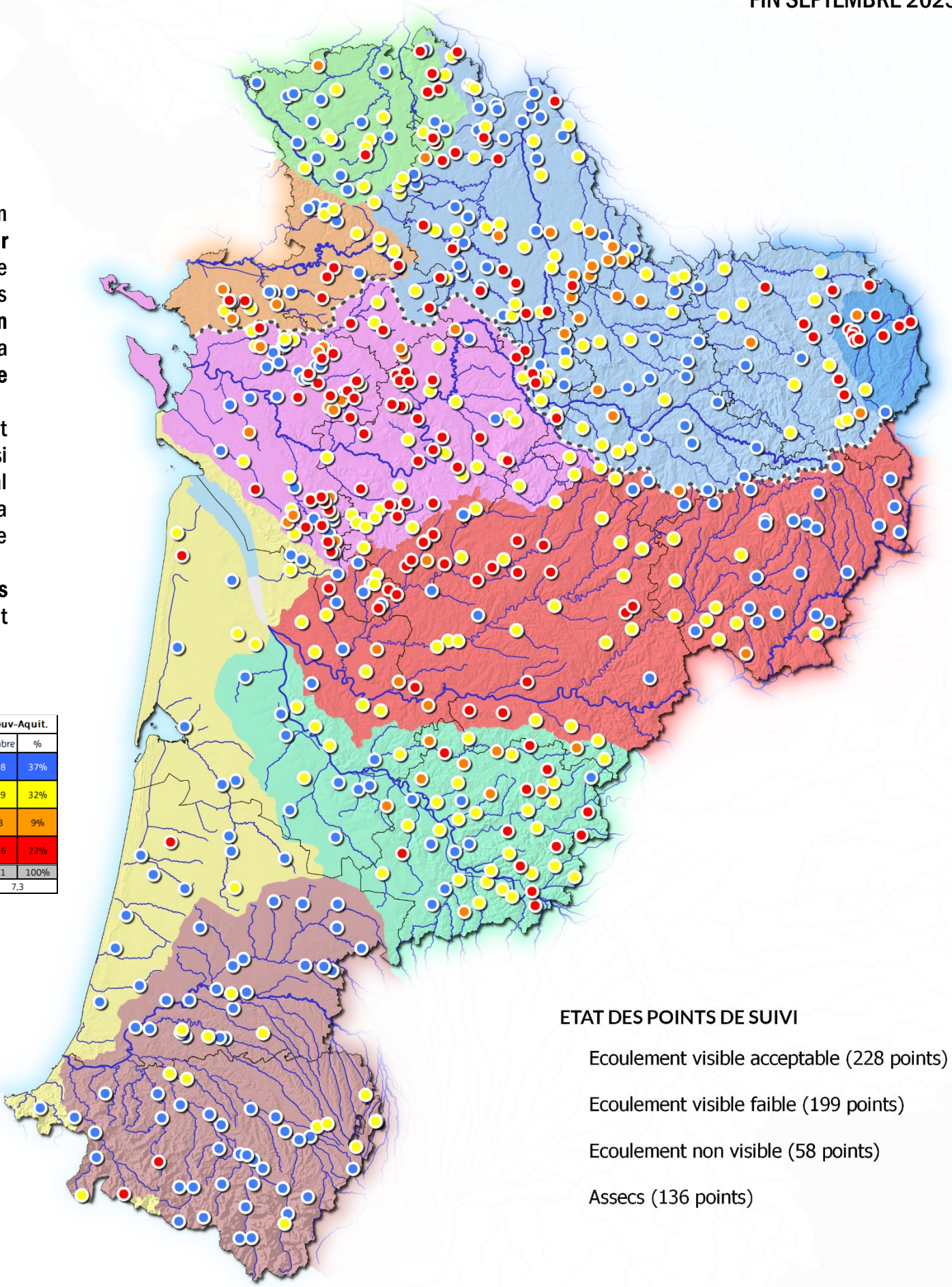
POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>
Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE
CAMPAGNES DE SUIVI USUEL ONDE
FIN SEPTEMBRE 2023

La 5^e campagne usuelle ONDE de l'année s'est déroulée fin septembre. La situation hydrologique reste préoccupante sur plusieurs bassins bien que la situation globale apparaisse légèrement plus favorable comparativement au mois précédent. Fin septembre, 37% des stations présentent un écoulement visible acceptable (contre 22% fin août) et la proportion de cours d'eau en situation d'absence d'écoulement est à la baisse : 31% contre 39% fin août. Comme les mois précédents, les assec s'observent principalement au nord, sur le Poitou-Charentes, mais aussi plus au sud, sur le bassin de la Garonne et sur le secteur aval de celui de la Dordogne. Les têtes de bassins à l'Est de la Creuse sont également concernées en l'absence de précipitations suffisantes ce mois-ci. Au global, il s'agit de la 4^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale pour un mois d'août (après 2022, 2019 et 2012).



ETAT DES POINTS DE SUIVI

- Écoulement visible acceptable (228 points)
- Écoulement visible faible (199 points)
- Écoulement non visible (58 points)
- Assecs (136 points)

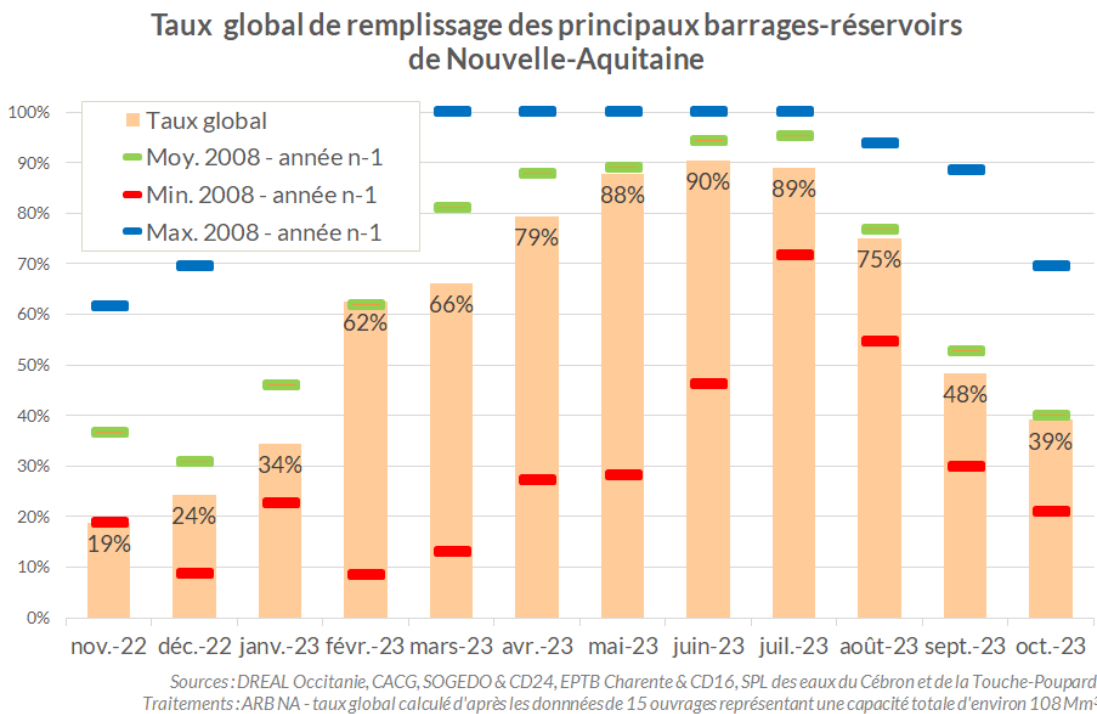
USAGES

REEMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.
Traitements : ARB NA

Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.
À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.

Le taux global de remplissage a de nouveau baissé par rapport au mois dernier (-9%) mais apparaît très proche de la moyenne à fin septembre - début octobre (39% contre 40% en moyenne).
Ce mois-ci il est à noter la baisse importante des 2 barrages de Charente, Lavaud et Mas Chaban, dont les taux de remplissage atteignent respectivement 14,7% et 11,7% début octobre. Suite aux conditions météorologiques et aux températures élevées, des lâchers d'eau supplémentaires ont été effectués depuis le barrage de Lavaud.
[Consultez l'actualité de l'EPTB Charente](#)



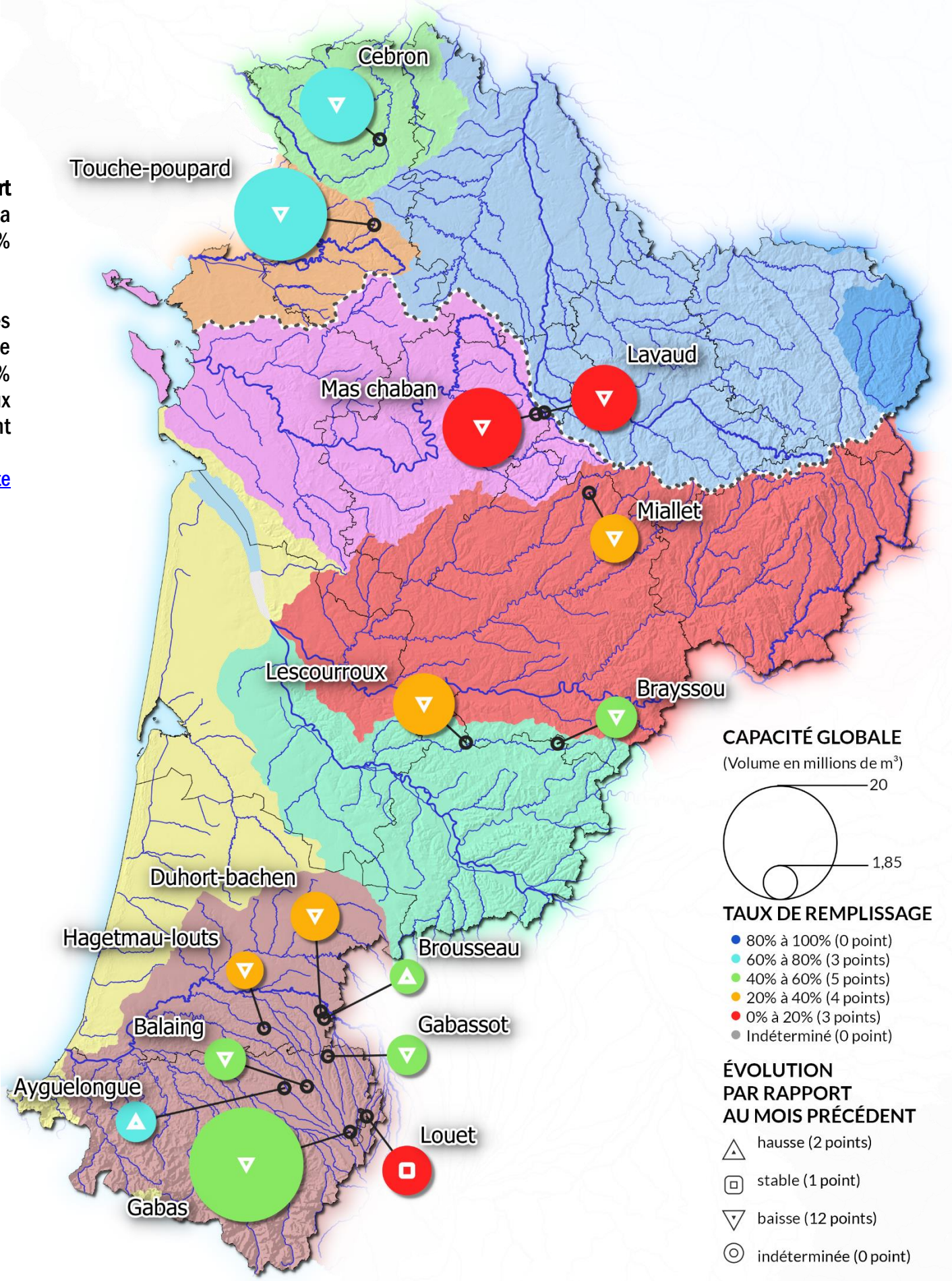
POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-rer-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>
La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

TAUX DE REMPLISSAGE DES PRINCIPAUX BARRAGES-RÉSERVOIRS DE NOUVELLE-AQUITAINE À FIN SEPTEMBRE - DÉBUT OCTOBRE 2023



USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

La gestion conjoncturelle désigne les dispositifs de mise en œuvre des mesures de restriction et de suspension temporaire d'usages, organisées par les préfets, via des arrêtés et des comités « ressources en eau ». Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement, en fonction de quatre niveaux de gravité : **vigilance, alerte, alerte renforcée et crise**. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées avant l'atteinte des valeurs seuils correspondantes à chaque niveau d'alerte. Le niveau maximal « de crise » déclenche des interdictions de prélèvements d'eau pour l'agriculture ainsi que de nombreux autres usages, domestiques ou d'espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, remplissage des piscines, nettoyages des voiries, etc.).

Les règles d'application de ces mesures sont récapitulées au préalable par des « **arrêtés cadre** » préfectoraux, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux (et/ou déclinés à l'échelle départementale), eux-mêmes régis par les **arrêtés d'Orientation de Bassin (AOB)**. Pour chaque sous bassin (appelé aussi unité de gestion ou zone d'alerte), les arrêtés cadre déterminent les indicateurs et leurs valeurs seuils, le type de mesures à mettre en place pour les usages associés et les ressources concernées, ainsi que les règles de déclenchement et de levée de ces mesures, etc. Ces différents arrêtés font l'objet de consultations régulières pour leur mise à jour.

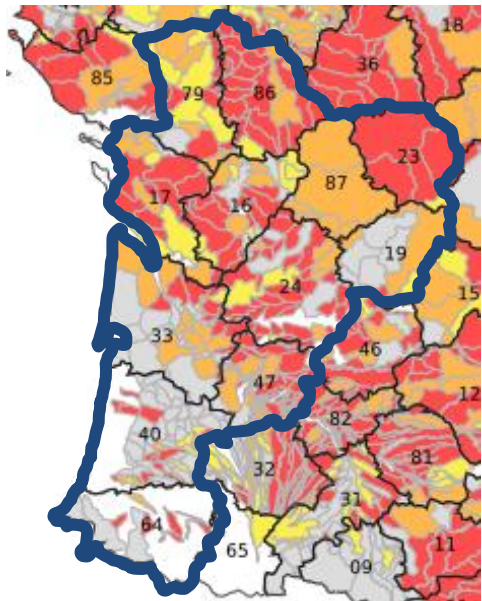
Un récapitulatif succinct des prises d'arrêtés au cours du mois est ici proposé pour indication, en présentant de manière très synthétique les niveaux d'alerte en vigueur sur les différents bassins ou départements du territoire régional. Les mesures de restriction qui en découlent peuvent varier d'un secteur à l'autre, et concerner notamment différents usages.

Dans la lignée de la dernière quinzaine d'août, les mesures de restriction se sont poursuivies à des niveaux élevés ce mois-ci. Tous usages confondus, plus de 50 arrêtés ont été pris courant septembre en région. Selon les secteurs, un renforcement des mesures a pu être mis en place ou à l'inverse quelques allègements notamment suite aux épisodes de précipitations ponctuels autour du 20 septembre. Néanmoins, à fin septembre, de nombreuses zones de gestion ou départements restent concernés par des mesures d'interdiction de prélèvements en particulier dans les départements de la Vienne et de la Creuse. N.B. les cartes ci-contre sont susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur.

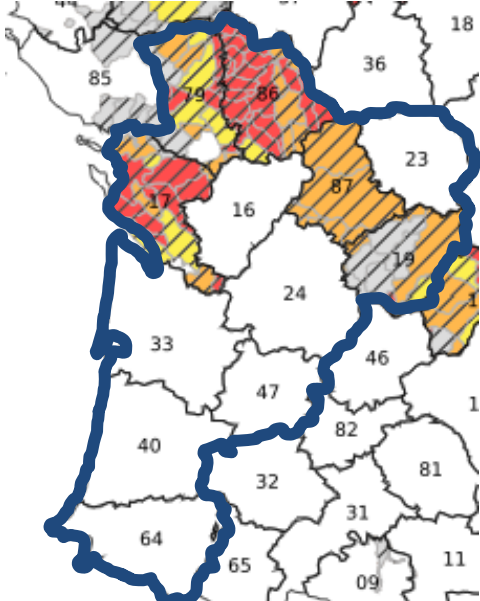
Concernant les usages prélevant sur les réseaux d'eau potable, de nombreuses préfectures ont appelé à la vigilance compte-tenu des conditions climatiques comme en Gironde par exemple. En Vienne, les restrictions sur l'ensemble du département se sont poursuivies. En Creuse, la crise s'est étendue à la quasi-totalité du département ; en Haute-Vienne certaines zones étaient concernées par une alerte renforcée pour les usages domestiques. La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN-79) a aussi fait l'objet d'un nouvel arrêté spécifique le 27 septembre. L'arrêté concernant la quinzaine de communes du Lot-et-Garonne en alerte depuis fin août pour ces prélèvements d'eau a été levé en milieu de mois.

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE COURANT SEPT. 2023

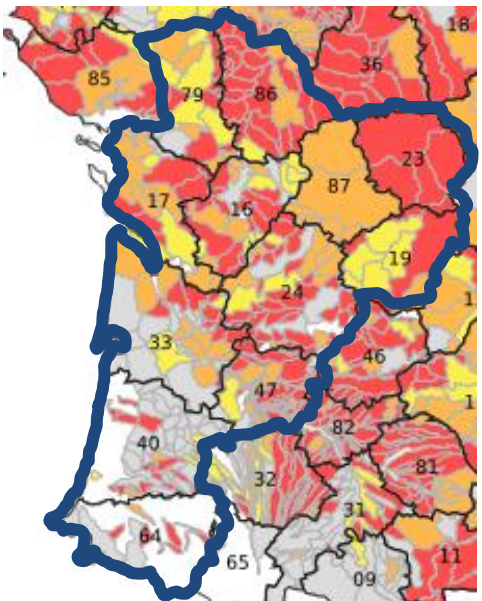
!/ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur !/



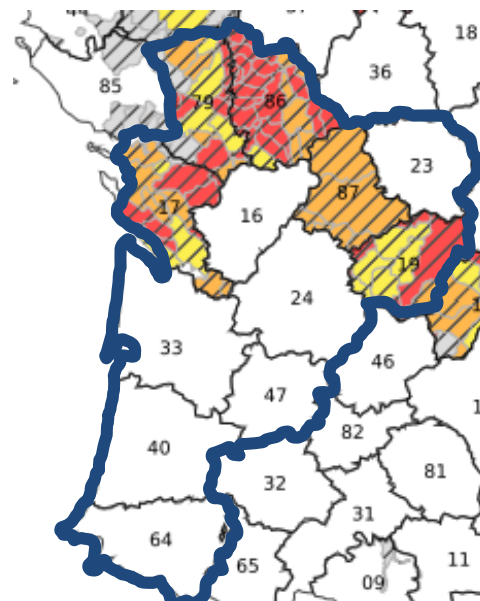
Au 11 sept. - **eaux superficielles**



Au 11 sept. - **eaux souterraines**



Au 25 sept. - **eaux superficielles**



Au 25 sept. - **eaux souterraines**

!/ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur !/



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

Propluvia - <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France

Plateforme VigiEau - <https://vigieau.gouv.fr/>

Retrouvez des informations dédiées aux particuliers au sujet des restrictions en vigueur au niveau local, et des conseils pour réduire sa consommation d'eau

Légende de la carte

✓ Départements

Restrictions par département

- Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
- Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
- Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
- Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)
- Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



La Réserve Départementale de Biodiversité d'Argentat sur Dordogne (19), le 28/09/2023



Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, Département des Deux-Sèvres